

# SYNDICAT DE L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL DIFFERDANGE - PETANGE - BASCHARAGE

Boîte Postale 88 L - 4501 DIFFERDANGE



Differdange, le 30 mars 2026

**Aux membres du Comité du  
syndicat intercommunal de l'HPMA**

**Concerne : prochaine séance du Comité de l'HPMA**

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous convoquons à une réunion du Comité de l'HPMA qui aura lieu le mardi 14 avril prochain, à 17.00 heures, en la salle de réunion à la mairie transitoire « Aalt Spidol » à Differdange, 35 rue de l'Hôpital, avec l'ordre du jour suivant :

1. Finances : bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 2023 et budgets pour les exercices 2025 et 2026.
2. Divers.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

(s)  
Henri KRECKÉ  
Secrétaire

(s)  
Zenia CHARLÉ  
Présidente ff.

- conformément à l'article 14 de la loi 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, une copie de la présente sera transmise aux bourgmestres des trois communes membres et au ministère de l'Intérieur